



Déclaration de L'Unsa Éducation au CTA du 4 octobre 2019

Monsieur le représentant du Recteur, mesdames et messieurs les membres du CTA. Cette déclaration est adressée à Monsieur le Recteur, aussi même s'il n'est malheureusement pas présent, je vais la lire comme s'il était présent.

Aujourd'hui, je voudrais faire mon intervention sur le dialogue social.

Monsieur le Recteur, je sais combien vous êtes proche des personnels, et humaniste. Je n'ai jamais vu un recteur aller autant sur le terrain, être autant à l'écoute des personnels, être autant accessible. Je tiens ici à saluer l'implication qui est faite pour les personnels.

Seulement voilà, il manque un échelon : les avis des corps intermédiaires ne semblent pas être intéressants. Tout du moins, c'est l'impression qui est donnée lorsque nous sommes convoqués pour un groupe de travail, où nous découvrons en séance les documents ou les décisions. Franchement, comment pouvons-nous participer et apporter notre pierre à l'édifice si nous n'avons pas le temps d'étudier vos propositions. Nous n'avons vraisemblablement pas la même définition d'un groupe de travail. Aussi je vais vous dire comment, à l'UNSA nous l'envisageons.

Tout d'abord, nous souhaitons avoir les documents ou propositions au moins une semaine avant.

Des documents qui nous permettent d'avoir tous les éléments pour comprendre l'orientation choisie et pouvoir voir l'intérêt et les conséquences pour les personnels.

Des documents sur lesquels nous pouvons travailler, c'est-à-dire qui soient en format modifiable. Nous nous engageons de notre côté, à l'UNSA-Éducation, à ne pas divulguer l'information, ni avant le GT, ni avant l'instance officielle, bien entendu.

Ainsi nous pourrions, en groupe de travail, poser des questions, éventuellement faire une autre proposition constructive, pour que vous puissiez l'étudier avant l'instance officielle.

Le dernier groupe de travail n'a malheureusement pas été conçu ainsi. Nous avons donc dû élaborer des propositions à l'aveugle. Nous dénonçons la méthode qui consiste à nier tout dialogue social ; en ne nous écoutant pas avant de prendre votre décision, vous partez du principe que vous savez d'avance ce qui est bon pour les personnels. Par ailleurs, la capacité des élus des personnels à porter les aspirations de nos collègues est niée. Nous ne voulons

UNSA Education Pays de la Loire

6 Place de la Gare de l'Etat – CP 6 - 44276 – NANTES Cedex 2

☎ Port 06 27 86 46 36 – Mail : pays-loire@unsa-education.org

pas être dans une opposition systématique, mais nous sommes désormais cantonnés dans un rôle de chambre d'enregistrement de vos décisions.

Sur la globalité de votre proposition, et n'ayant pas pu étudier les conséquences en amont, ayant seulement entre-aperçu une difficulté, nous avons été pris de court et ne pouvons faire une contre-proposition qu'en CTA.

Nous avons plusieurs propositions, et ne nous attendions pas à ce qu'une de nos revendications, datant de plusieurs années, soit enfin prise en compte et à cette hauteur. Nous sommes bien entendu très satisfaits de cette avancée, insuffisante, mais réelle, pour les personnels logés.

Nos propositions visaient à privilégier les catégories C. En effet, nos collègues ont été les moins bien servis par le PPCR, ils risquent d'être touchés négativement par le système de retraite universelle si on n'améliore pas significativement leurs revenus actuels.

Aussi nous vous demandons qu'il y ait 4 votes séparés sur l'IFSE : pour les médecins, pour les assistantes sociales, pour les administratifs logés et pour les administratifs non logés

Je vous remercie.

UNSA Education Pays de la Loire

6 Place de la Gare de l'Etat – CP 6 - 44276 – NANTES Cedex 2

☎ Port 06 27 86 46 36 – Mail : pays-loire@unsa-education.org